

FICHE D'INSCRIPTION 2011/2012

A remettre ou à renvoyer complétée et accompagnée du chèque
à l'ordre de l'Université Populaire de la Krutenau à

Université Populaire d'Eckbolsheim

Mairie d'Eckbolsheim - 9, rue du Général Leclerc - 67201 ECKBOLSHEIM



Nom _____	Prénom _____
Adresse _____	
Code postal _____	Localité _____
☎ fixe _____) portable _____
@ e-mail _____	

PARTICIPE AUX CONFÉRENCES SUIVANTES :

	TARIF ADULTE	TARIF REDUIT*
<input type="checkbox"/> L'humanisme rhénan	6€	3€
<input type="checkbox"/> La guerre des paysans	6€	3€
<input type="checkbox"/> La Renaissance	6€	3€
<input type="checkbox"/> Vienne	6€	3€
<input type="checkbox"/> 1648 : l'Alsace devient française	6€	3€
<input type="checkbox"/> 1681 : Strasbourg devient française	6€	3€
<input type="checkbox"/> Visite « Chez Yvonne » (visite à Strasbourg)	7€	5€
<input type="checkbox"/> Atelier foie gras	12€	/
<input type="checkbox"/> Atelier verrines	8€	/
<input type="checkbox"/> Gustav Klimt	6€	3€
<input type="checkbox"/> Marc Chagall	6€	3€
<input type="checkbox"/> Noël autour du monde	6€	3€
<input type="checkbox"/> Atelier Scrapbooking	6€	/
<input type="checkbox"/> Atelier aquarelle (Inscription avant le 20 septembre)		
Cycle1	65€	/
Cycle2	55€	/

SOUS-TOTAL

Adhésion annuelle obligatoire à l'UP de la Krutenau

+ 5€

TOTAL À PAYER**

*TARIF REDUIT : étudiants, lycéens et demandeurs d'emploi

GRATUIT : moins de 16 ans

(Présentation d'un justificatif obligatoire pour ces deux tarifs)

** Règlement par chèque à l'ordre de l'Université Populaire de la Krutenau

Aucune séance ne sera remboursée mais un report est possible (hors gastronomie).

Date et signature :

Droit de rétractation

En vertu des articles L121-18 à L121-20-2, L121-20-4, R121-1 et R121-1-1 du *Code de la consommation*, le consommateur qui achète un bien ou une prestation de service à distance dispose d'un délai de 14 jours francs pour changer d'avis sur son achat.

S'il se rétracte, il n'a pas :

- à donner de motifs,
- ou à payer des pénalités.

Toutefois, le droit de rétractation n'existe pas pour les contrats qui portent sur des prestations de restauration et de loisirs, qui sont fournies à une date ou selon une périodicité déterminée (exemple : conférences, visites-conférences, cours de cuisine, dîners-conférences, etc.).

Pour les prestations de services, le délai court à partir de l'acceptation de l'offre. Le jour qui sert de point de départ ne compte pas. Lorsque le délai s'achève un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

En cas de litige, c'est au consommateur de prouver qu'il a bien respecté le délai de rétractation légal. Il peut le faire par tout moyen.

En cas d'usage du droit de rétractation, l'Université Populaire de la Krutenau doit rembourser le consommateur de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais, et au plus tard dans les 30 jours qui suivent la date de rétractation. L'Université Populaire de la Krutenau peut aussi proposer un avoir ou un échange. Toutefois, le consommateur est libre de refuser et peut exiger le remboursement.

Facture

En vertu de la réglementation en vigueur, tout paiement d'un montant supérieur ou égal à 25 euros doit faire l'objet d'une facture détaillée. Pour un montant inférieur, elle sera établie sur simple demande.